

Devenir «adulte» puis être «vieux», qu'est-ce que c'est ?

Communiqué de presse – lundi 5 novembre 2007

Des chercheurs de l'UNIL et de l'UNIGE, au sein du Centre lémanique d'étude des parcours et modes de vie Pavie, présentent les premiers résultats de l'enquête European Social Survey (ESS) portant sur les normes d'âge fixant l'entrée dans le monde adulte, le seuil de la vieillesse ou encore l'âge idéal du mariage dans différents pays européens, dont la Suisse.

Il s'agit de la 3ème édition de la vaste enquête ESS lancée en 2002 dans une vingtaine de pays afin de mesurer les attitudes et croyances des populations européennes. Les données présentées par les chercheurs de l'UNIL et de l'UNIGE ont été récoltées en 2006 et viennent d'être rendues publiques. Grâce à cette enquête, nous disposons pour la première fois de données sur la thématique des normes d'âge en Suisse, où plus de 1'800 personnes ont été interrogées.

Si la Grande-Bretagne détient la palme de l'entrée la plus précoce dans l'âge adulte (à peine 19 ans), la Suisse se situe légèrement en-dessous de la moyenne européenne (20 ans et demi) en considérant que l'on devient adulte autour de 20 ans. Par rapport aux autres pays, l'Helvète prend un coup de vieux assez tard – à 69 ans, contre 62 ans déjà en Pologne et plus de 70 ans au Danemark. On notera des différences sensibles selon le genre et l'âge des répondants. Les Suissesses considèrent que la vieillesse ne débute véritablement qu'à 70 ans et demi alors que les Suisses fixent ce seuil à 67 ans et demi ! En outre les plus jeunes répondants situent l'entrée dans la vieillesse à 62 ans déjà.

Concernant le devenir adulte, les participants à l'ESS voient ainsi l'enchaînement idéal des éléments constitutifs de cette transition : mise en ménage à 22 ans, mariage à 25 et premier enfant à 26. Il leur semble inapproprié de vivre encore chez ses parents à 28 ans et de faire un projet d'enfant passé 44 ans. Tout comme de se marier avant 20 ans. Les personnes interrogées dans l'ensemble des pays s'accordent sur la précocité des femmes dans le franchissement des étapes du parcours de vie : celles-ci devraient se marier plus jeunes et prendre leur retraite avant les hommes...

Notre pays se caractérise par un taux non négligeable d'individus qui se refusent à déterminer un âge idéal pour se mettre en ménage, se marier et fonder une famille. La Suisse est aussi le pays qui repousse le plus l'âge de l'union maritale et du premier enfant, respectivement 26 ans et demi et 27 ans. Un idéal helvétique d'ailleurs largement en avance sur la moyenne réelle qui se situe à 28 ans et demi pour le mariage au féminin et à 31 ans pour les hommes. Quant au premier enfant, il survient en moyenne à 29 ans et demi pour les femmes.

La problématique des normes d'âge est au cœur des recherches menées par le Centre Pavie (<http://www2.unil.ch/pavie/>), qui réunit des chercheurs des Universités de Genève et de Lausanne issus de différentes disciplines (sociologie, psychologie sociale, démographie, psychologie du développement). La diffusion pour la Suisse des données de l'ESS est assurée par le SIDOS, désormais situé à l'Université de Lausanne.

Pour en savoir plus:

Prof. Dario Spini, UNIL, 021 692 38 44
Prof. Eric Widmer, UNIGE, 022 379 83 09
Karine Henchoz, Centre Pavie, 078 821 21 05

